AUDIT BUGEAUD
Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 Ter, Avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud
Les métiers de l'audit

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL ET DE LA GESTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents tenus à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude sou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 28 mars 2019

Audit Bugeaud
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	88 929	71 435	17 494	3,35	24 045	4,22
Autres immobilisations corporelles	493 166	346 787	146 380	28,04	197 774	34,69
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres immobilisations financières	17 500		17 500	3,35	17 500	3,07
TOTAL (I)	***599 596***	***418 222***	***181 374***	34,74	***239 319***	41,98
STOCKS ET EN COURS:						
Créances usagers et comptes rattachés	4 600		4 600	0,88		
Autres créances						
. Personnel	674		674	0,13	321	0,06
. Autres	33 780		33 780	6,47	37 469	6,57
Valeurs mobilières de placement	102 531		102 531	19,64	102 000	17,89
Disponibilités	193 082		193 082	36,99	185 510	32,54
Charges constatées d'avance	6 010		6 010	1,15	5 439	0,95
TOTAL (II)	**340 676**		**340 676**	65,26	**330 739**	58,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***940 272***	***418 222***	***522 050***	100,00	***570 058***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	208 729	39,98	208 729	36,62
Report à nouveau	71 377	13,67	74 537	13,08
Résultat de l'exercice	6 984	1,34	-3 160	-0,54
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	125 149	23,97	170 308	29,88
TOTAL(I)	***412 239***	78,97	***450 414***	79,01
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 425	3,15	53 913	9,46
TOTAL (II)	***16 425***	3,15	***53 913***	9,46
FONDS DEDIÉS				
TOTAL(III)				
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 687	1,09	8 329	1,46
Autres	56 323	10,79	55 402	9,72
Produits constatés d'avance	31 376	6,01	2 000	0,35
TOTAL(IV)	***93 386***	17,89	***65 730***	11,53
TOTAL PASSIF	**522 050**	100,00	***570 058***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	355 585		355 585	98,41	296 636	99,33	58 949	19,87
Prestations de services	5 737		5 737	1,59	2 008	0,67	3 729	185,71
Montants nets produits d'expl.	***361 322***		***361 322***	100,00	***298 644***	100,00	***62 678***	20,99
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Subventions d'exploitation			74 500	20,62	65 140	21,81	9 360	14,37
Cotisations			76 720	21,23	80 989	27,12	-4 269	-5,28
Autres produits			7 573	2,10	13 912	4,66	-6 339	-45,55
Reprise sur provisions, dépréciations			41 988	11,62	23 499	7,87	18 489	78,68
Transfert de charges			296 828	82,15	347 265	116,28	-50 437	-14,51
Sous-total des autres produits d'exploitation			***497 609***	137,72	***530 805***	177,74	***-33 196***	-6,24
Total des produits d'exploitation (I)			***858 931***	237,72	***829 449***	277,74	***29 482***	3,55
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de matières premières et approvisionnements			14 504	4,01	7 226	2,42	7 278	100,72
Autres achats non stockés			13 783	3,81	19 532	6,54	-5 749	-29,42
Services extérieurs			98 735	27,33	80 614	26,99	18 121	22,48
Autres services extérieurs			43 048	11,91	42 171	14,12	877	2,08
Impôts, taxes et versements assimilés			9 461	2,62	8 917	2,99	544	6,10
Salaires et traitements			485 268	134,30	488 905	163,71	-3 637	-0,73
Charges sociales			130 400	36,09	123 689	41,42	6 711	5,43
Autres charges de personnel			26 091	7,22	33 514	11,22	-7 423	-22,14
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			70 213	19,43	75 807	25,38	-5 594	-7,37
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			4 500	1,25	11 500	3,85	-7 000	-60,86
Autres charges			3 116	0,86	2 434	0,82	682	28,02
Total des charges d'exploitation (II)			***899 119***	248,84	***894 307***	299,46	***4 812***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-40 188**	-11,11	**-64 858**	-21,71	**24 670**	38,04
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés			1 829	0,51	1 778	0,60	51	2,87
Total des produits financiers (V)			***1 829***	0,51	***1 778***	0,60	***51***	2,87
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER			**1 829**	0,51	**1 778**	0,60	**51**	2,87
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**-38 359**	-10,61	**-63 080**	-21,11	**24 721**	39,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			4 505	1,25	366	0,12	4 139	N/S
Sur opérations en capital			55 160	15,27	59 914	20,06	-4 754	-7,92
Total des produits exceptionnels (VII)			***59 664***	16,51	***60 280***	20,18	***-616***	-1,01
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion			14 118	3,91	101	0,03	14 017	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***14 118***	3,91	***101***	0,03	***14 017***	N/S
Impôts sur les sociétés (X)			203	0,06	260	0,09	-57	-21,91
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			***45 546***	12,61	***60 180***	20,15	***-14 634***	-24,31
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			***920 424***	254,74	***891 508***	298,52	***28 916***	3,24

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***913 440***	252,80	***894 668***	299,58	***18 772***	2,10
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			***-3 160***	-1,05	***3 160***	100,00
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***6 984***	1,93			***6 984***	N/S

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	175 943		135 765			
Prestations en nature						
Dons en nature	6 175		5 430			
TOTAL	***182 118***		***141 195***			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	6 175		5 430			
Prestations						
Personnel bénévole	175 943		135 765			
TOTAL	***182 118***		***141 195***			

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 de l'Association Approche dont l'activité est la réinsertion par le réemploi a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 522 050,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 984,41 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/03/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les installations et agencements sont amortis sur la durée restante du bail précaire de l'association pour ses locaux d'exploitation.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une reprise de provision de 17 k € comptabilisée à la clôture en raison du turn over important en 2018 et du départ à la retraite d'une salariée.

A la clôture la provision s'élève à 7.4 k€ contre 24,4 k€ à la fin de l'année 2017.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 599 596 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	569 828	12 268		582 096
Immobilisations financières	17 500			17 500
TOTAL	*587 328*	*12 268*		*599 596*

Amortissements et provisions d'actif = 418 222 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	348 009	70 213		418 222
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*348 009*	*70 213*		*418 222*

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Mater.outil serv.gen	69 323	53 288	16 035	de 3 à 7 ans
Mat.outil product.co	3 333	2 485	848	de 2 à 5 ans
Agencements, aménagements	16 273	15 663	610	de 3 à 5 ans
I.g.a.a.d. barbès	353 599	232 515	121 085	de 3 à 9 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	15 730	14 599	6 ans
Materiel transport	80 724	71 223	9 502	de 3 à 5 ans
Mat bureau & informa	26 400	25 323	1 077	3 ans
Mobilier	2 113	1 996	117	3 ans
TOTAL	*582 096*	*418 222*	*163 874*	

Etat des créances = 62 563 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 500		17 500
Actif circulant & charges d'avance	45 063	45 063	
TOTAL	*62 563*	*45 063*	*17 500*

Produits à recevoir par postes du bilan = 38 420 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 600
Autres créances	33 780
Disponibilités	40
TOTAL	*38 420*

Charges constatées d'avance = 6 010 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 16 425 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	53 913	4 500		41 988	16 425
TOTAL	*53 913*	*4 500*		*41 988*	*16 425*

Etat des dettes = 93 386 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 687	5 687		
Dettes fiscales & sociales	54 075	54 075		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 248	2 248		
Produits constatés d'avance	31 376	31 376		
TOTAL	*93 386*	*93 386*		

Charges à payer par postes du bilan = 37 706 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 003
Dettes fiscales & sociales	31 455
Autres dettes	2 248
TOTAL	*37 706*

Produits constatés d'avance = 31 376 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Informations complémentaires sur le bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

La subvention d'équipement pour 125 149 € (subvention d'investissement 426 719 € - réintégration 301 570 €) correspond aux engagements d'acquisitions d'immobilisations.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les augmentations de subventions d'équipement de l'exercice 2018 sont de 10 000 € affectés aux équipements du local de l'Avenue Barbès.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2018 s'élèvent à 55 160 € dont 36 158 € pour les subventions liées à l'emménagement Avenue Barbès, 5 051 € pour les travaux d'accessibilité et 11 956 € pour les véhicules, le solde de 1 995 € concernant les anciennes immobilisations.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES

Ont été reprises au cours de l'exercice 2018 les provisions suivantes, les évènements étant réalisés et le risque n'existant plus :

- Provision pour risque de non recouvrement de la subvention d'exploitation du fonds de confiance de 18 000 €
- Provision de 7000 € pour les travaux d'entretien des camions votés par le conseil d'administration début décembre 2017 et réalisés en 2018
- Par contre reste la subvention de la Pesée de la Mairie pour 4 500 € 2017 à laquelle a été ajoutée la provision pour risque de non recouvrement de celle de 2018 pour 4 500 € également.

Le total du compte Provision pour risques s'élève donc à 9000 € fin 2018



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 361 322 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	355 585	98,41 %
Prestations de services	5 703	1,58 %
Produits des activités annexes	35	0,01 %
TOTAL	*361 322*	*100.00 %*

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 203 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-40 188		-40 188
Résultat financier	1 829	203	1 626
Résultat exceptionnel	45 546		45 546
Participation des salariés			
TOTAL	*7 187*	*203*	*6 984*

Autres informations relatives au compte de résultat

Transferts de charges : 296 828 € correspondant aux aides au titre des :

- contrats à durée déterminée d'insertion pour 269 947 €
- emplois d'avenir : 18 718 €
- prime à l'embauche : 2 000 €
- actions de formation prises en charge par Uniformation : 6 163 €

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 940
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	*3 940*

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	9	
Ouvriers	16	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*26*	*0*

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 38 420 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Redev.produits a rec(418000)	4 600
TOTAL	*4 600*

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	33 780
TOTAL	*33 780*

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a rec(518700)	40
TOTAL	*40*

Charges constatées d'avance = 6 010 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	6 010
TOTAL	*6 010*

Charges à payer = 37 706 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	4 003
TOTAL	*4 003*

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prime a verser (428110)	9 450
Prov. congés à payer(428200)	10 303
Ch.soc prime a verser (438110)	2 200
Ch.soc dette cong.a(438200)	2 661
Org.soc autr.charg a(438600)	6 841
TOTAL	*31 455*

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	2 248
TOTAL	*2 248*

Produits constatés d'avance = 31 376 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pdts const avance(487000)	31 376
TOTAL	*31 376*

